OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DURABLE #6:

GARANTIR L'ACCES DE TOUS A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



Modules de formation eau et assainissement en milieu rural et périurbain francophone



MODULE #2 Les services d'eau et d'assainissement Cibles ODD 6.1 et 6.2





Module #2

Les services d'eau et d'assainissement

Cibles ODD 6.1 et 6.2

OBJECTIF

L'objectif du **MODULE 2** est de dresser un panorama et de vulgariser les principales techniques et types d'accès à l'eau et à l'assainissement utilisés en Afrique rurale francophone, permettant d'atteindre les cibles 6.1 et 6.2 des Objectifs de développement durable :

- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

Ce module indiquer sommairement les principaux avantages et inconvénients de ces techniques d'accès l'eau et à l'assainissement, tout en guidant les acteurs concernés vers la technologie la plus approprié.

MODULES DE FORMATION EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL ET PÉRIURBAIN FRANCOPHONE

Les modules de formation eau et assainissement de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et de l'Office international de l'eau (OIEau) sont élaborés dans le cadre de l'Initiative-Eau de la Francophonie (I-Eau) et du Projet francophone d'appui au développement local (PROFADEL/OIF). Ils ont été rédigés grâce à l'appui financier de la Région Nouvelle-Aquitaine (France) et de l'IFDD.

L'objectif de ce projet est de fournir les informations de base aux acteurs francophones de l'eau et de l'assainissement en milieu rural et périurbain, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Sous forme d'autoformation et d'autoévaluation, ces modules proposent de l'information technique vulgarisée et illustrée, s'adressant autant aux autorités locales, aux ONG, ou à tous autres acteurs publics et privés engagés dans la fourniture de services d'eau et d'assainissement.

Ces modules ont été conçus pour être diffusé initialement sur Médiaterre, la plateforme d'information sur le développement durable de l'IFDD, permettant un outil d'apprentissage et un lieu d'échange de bonnes pratiques en matière d'eau et d'assainissement.

Axé sur l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), chaque module traite d'un ou de plusieurs cibles spécifique de l'ODD 6.

Table des matières

1 CONTEXTE

Depuis la publication du rapport «Halte à la croissance», du *Massachusetts Institute of Technology*, en 1970, jusqu'à l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat et des Objectifs de développement durable en 2015, à chaque étapes vers la reconnaissance du besoin de modifier nos modes de consommation et de production et de tendre vers un modèle économique plus équitable où les courbes de croissances et de dégradation de l'environnement sont découplées, la communauté internationale s'est dotée de différents outils de mise en œuvre, qu'ils soient d'ordres institutionnels, financiers ou programmatiques, tels que les conventions cadres sur le climat, la biodiversité, et la désertification, l'Agenda 21, ou les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ces outils, ou mécanismes, plus ou moins contraignants, reflètent le niveau de volonté et d'ambition des États à adopter des pratiques durables. En 2012, les Nations Unies ont dressé un bilan de ces actions lors de la conférence Rio+20, qui a abouti à une déclaration, « l'Avenir que nous voulons », qui définit la nouvelle vision mondiale en matière de développement durable. Après plusieurs consultations, les Nations Unies ont ensuite adopté en septembre 2015 le tout premier programme mondial pour le développement durable, à l'horizon 2030. En ce sens, les Objectifs de Développement Durable (ODD), ne sont ni plus ni moins que 17 objectifs pour transformer notre monde. Le préambule de ce texte ne saurait être plus explicite : « Dans ces objectifs et cibles, nous définissons un projet extrêmement ambitieux et porteur de changement. [...] Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective».

La portée et la complexité des ODD vont donc bien au-delà de celles des OMD. Bien que le programme des OMD ait rencontré un succès indéniable, les objectifs visés n'ont pas été tous atteints, loin s'en faut, et sont aujourd'hui directement menacés par, notamment, les changements climatiques, l'urbanisation croissante et encore trop souvent anarchique, l'industrialisation, la croissance démographique incontrôlée, la pollution et la dégradation des terres, la déforestation, la corruption et la mauvaise gouvernance, etc. L'inégalité entre les sexes persiste, l'inégalité de la répartition des richesses s'accroit entre les plus pauvres et les plus riches et entre les zones rurales et urbaines, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement sapent les progrès réalisés et les personnes pauvres en souffrent le plus, les conflits demeurent et sont la principale menace au développement humain, des millions de personnes pauvres souffrent encore de la faim et n'ont pas accès aux services de base, tel que l'eau potable et l'assainissement amélioré.

Surtout, les OMD n'étaient pas spécifiquement orientés vers la durabilité. Selon le Panel de Haut Niveau (HLP) mandaté par le Secrétaire général des Nations Unies, « le plus grand échec des OMD réside dans le fait qu'ils ont omis d'intégrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable tel que l'envisage la Déclaration du Millénaire, et qu'ils n'ont pas pris en compte la nécessité de promouvoir des modèles de consommation et de production durables. De ce fait, l'environnement et le développement n'ont jamais été correctement traités en même temps. Chacun travaillait dur – mais souvent séparément – sur des problèmes interconnectés » (ONU, 2013).

Fort de ces constats, le Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 est arrivé à la conclusion que «le prochain programme de développement doit s'appuyer sur les expériences vécues, les histoires, les idées et les solutions proposées par les hommes et les femmes au niveau local, et qu'en tant que Groupe, nous devons faire de notre mieux pour comprendre le monde à travers leur regard et pour réfléchir aux solutions qui pourraient réellement changer leur vie » (ONU, 2013).

Et de fait, dans un contexte de décentralisation et de transfert de compétences, les ODD contiennent pour la plupart des cibles en lien direct avec les compétences et domaines d'action des collectivités territoriales. «Les collectivités locales jouent un rôle crucial dans l'établissement des priorités, dans la mise en œuvre des plans, dans le suivi des résultats et dans l'engagement auprès des entreprises et des communautés à l'échelon local. Dans de nombreux cas, ce sont elles qui pourvoient aux principaux services publics en matière de santé, d'éducation, de maintien de l'ordre, d'eau et d'assainissement. Et même si elles ne fournissent pas directement les services, elles jouent souvent un rôle dans l'élaboration d'un cadre de planification, de réglementations et d'un environnement favorable (activités commerciales, approvisionnement énergétique, transports en commun et normes de construction). » (ONU, 2013).

L'atteinte, ou non, des ODD, reposera donc sur un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants sera sans doute la participation et l'implication active des populations à la base, en «ne laisser personne de côté»; les collectivités locales, souvent oubliées ou marginalisées dans la planification et la mise en œuvre des programmes de développement passés, seront déterminantes pour engager le monde sur la voie de la durabilité.

Cela est particulièrement vrai pour la question de l'eau et de l'assainissement. Malgré les efforts, les énergies et les financements mobilisés dans le cadre des OMD, aujourd'hui encore, à l'échelle mondiale, les statistiques des Nations Unies sont préoccupantes.

- 2,6 milliards de personnes ont eu accès à des sources améliorées d'eau potable depuis 1990, mais 663 millions de personnes en sont encore privées
- Au moins 1,8 milliard de personnes dans le monde utilisent une source d'eau potable qui est contaminée par des matières fécales
- La pénurie d'eau affecte plus de 40% de la population mondiale et devrait augmenter. Plus de 1,7 milliard de personnes vivent actuellement dans des bassins fluviaux où l'utilisation de l'eau est supérieure à la quantité disponible
- 2,4 milliards de personnes manquent d'installations sanitaires de base, tels que des toilettes ou de latrines
- Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution
- Chaque jour, 1 000 enfants meurent de maladies faciles à prévenir en améliorant les conditions d'assainissement et d'hygiène

Rappelons que les OMD ne comprenaient qu'une seule cible liée à l'eau. Les ODD en contiennent 8, sans mentionner les innombrables interrelations indispensables à prendre en compte entre l'eau, l'assainissement, la protection des milieux terrestres et aquatiques, les changements climatiques, la pollution, la santé, etc. Preuve que l'atteinte de la durabilité est complexe et nécessite un changement

de paradigme, une modification de nos modes de consommation et de production, mais également la sensibilisation et le renforcement des capacités des collectivités locales. L'objectif de ce module de formation est justement de donner des outils d'apprentissage de base pour faciliter l'atteinte de l'ODD 6.

«Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau»

En particulier le **Module #2, «Les services d'eau et d'assainissement**», traite des cibles 6.1 et 6.2 des Objectifs de développement durable :

- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable
- 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

Accès universel : cela signifie que «personne ne doit être laissé de côté, en particulier les populations les plus vulnérable, les jeunes, les femmes, les handicapés, ou encore les populations rurales. Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau ne suffit plus.

Accès équitable: cela signifie qu'il ne doit pas y avoir d'iniquités dans les services d'eau et d'assainissement dans la population, entre milieu urbain et rural par exemple, entre hommes et femmes, entre riches et pauvres, etc.

À un coût abordable : cela signifie qu'on reconnait que l'accès à l'eau potable est un droit, mais que le service, lui, a forcément un coût, qui devra être absorbé par les utilisateurs ou la collectivités, et que ce coût de l'eau et de l'assainissement ne doit pas excéder la capacité à payer de la population bénéficiaire.

Trop longtemps, en milieu rural francophone, nous avons limité nos interventions à la construction d'un forage, d'un château d'eau, d'une latrine améliorée ou d'une adduction d'eau sommaire sans se préoccuper de l'entretien du système, de la protection de l'écosystème, de la pollution de l'eau, de la gestion des eaux usées, voire même de la croissance démographique, du suivi, de l'appropriation du service par la population locale, ou encore de la capacité de recharge de la nappe. Tous ces enjeux, et plus encore, doivent aujourd'hui être considérés pour pouvoir atteindre les ODD.

Les chapitres du présent module dressent un panorama et vulgarise les principales techniques et types d'accès à l'eau et à l'assainissement utilisés en Afrique rurale francophone, indiquent sommairement les principaux avantages et inconvénients de ces techniques tout en guidant les acteurs concernés vers la technologie la plus appropriée, et en mettant en exergue les meilleures pratiques en la matière.

Un questionnaire d'auto-évaluation, à la fin du module, permet d'évaluer les connaissances apprises par l'apprenant.

Bonne formation!